

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2026

---

PROTÉGER LES ENFANTS ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE  
- (N° 2708)

Adopté

N° AC148

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Spillebout, rapporteure

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 21, après le mot :

« articles »,

insérer la référence :

« 706-25-13, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rectification d'une erreur matérielle de référence normative